



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél + 32.2.280.04.68

Fax + 32.2.280.16.04

E-mail: info@mhe-sme.org

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°5/2007

MAI 2007

Ce Bulletin est publié avec le soutien de la communauté européenne, DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances - Unité E2 Inclusion, Aspects sociopolitiques des migrations, Intégration des politiques sociales. Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Communauté européenne. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison pour la promotion de la santé mentale.

TABLE DES MATIERES

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE	2	Rapport conjoint 2007 sur la protection et l'inclusion sociale	10
RAPPEL: Séminaire de renforcement des capacités de SME – Vienne, le 30 mai 2007	2	DG Santé et Protection des consommateurs	11
RAPPEL: Conférence de SME «No Health without Mental Health – From Slogan to Reality», Vienne (Autriche), 31 mai – 2 juin 2007	2	La Commission européenne récompensée pour son portail sur la santé	11
SME répond au questionnaire de l'ADF sur la consultation avec la société civile	2	VIII. PARLEMENT EUROPEEN	11
SME accueille une nouvelle stagiaire	3	Le PE déclare dans un rapport que l'intégration des personnes handicapées doit commencer dès l'enfance	11
Représentation de SME à différentes réunions	3	Les députés européens rejettent une législation européenne spécifique sur les services de santé	12
II. NOUVELLES DE NOS MEMBRES	4	IX. CONSEIL DE L'EUROPE	12
Une version en anglais du site internet de Projekt UDENFOR est maintenant disponible	4	Plan d'action pour les personnes handicapées 2006-2015	12
III. COMPTES RENDUS DE CONFERENCES	4	X. FEDERATION MONDIALE POUR LA SANTE MENTALE	12
Atelier de Santé Mentale Europe et de FEANTSA à la Conférence de la European Alliance for Public Health (EPAH), «La santé dans l'UE élargie», 16-17 avril 2007	4	Nouveau pack de sensibilisation: «Reconnaitre et comprendre la schizophrénie chez les jeunes adultes»	12
Conférence finale «Closing the Gap Final», «Action for Health Equity» (2004-2007), Bruxelles, 8 mai 2007	4	Conférence de la FMSM sur la santé mentale transculturelle	13
Table ronde sur l'intégration des personnes handicapées, le 16 mai 2007 à Bruxelles	5	XI. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE	13
IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES	5	La Commission accorde 2.5 millions EUR à l'OMS pour sept projets dans le cadre du programme de santé publique	13
European Coalition on Community Living	5	XII. NATIONS UNIES	13
Séminaire sur l'implication de l'utilisateur de l'ECCL, 20-21 avril 2007	5	Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées	13
European Public Health Alliance	6	XIII. DIVERS	13
Conférence internationale de l'EPAH (European Public Health Alliance) sur la santé et l'élargissement de l'UE, 16-17 avril, Bratislava (Slovaquie)	6	Journée internationale des infirmières, 12 mai 2007	13
Forum européen des personnes handicapées	6	Journée de protestation des mères contre l'utilisation des électrochocs en Irlande, à Toronto et Montréal, le 13 mai 2007	14
RAPPEL: Campagne «1MILLION4DISABILITY » du FEHP	6	XIV. SITES INTERNET	14
Mental Disability Advocacy Center	7	Le suicide reste un enjeu d'importance pour la santé des hommes	14
Le législateur tchèque accorde aux patients le droit d'accès à leur dossier médical	7	Site internet du NIVEL	14
V. UNION EUROPEENNE	7	XV. PUBLICATIONS	15
Proposition de budget 2008: la croissance et l'emploi au cœur des dépenses de l'Union européenne	7	Troubles bipolaires – Gros plan sur les troubles bipolaires II et la dépression mixte	15
Aperçu des nouvelles règles financières et des subventions disponibles pour la période 2007-2013	8	Edition 2007 des Guides de l'ECAS sur les financements européens destinés aux ONG	15
L'administration de l'UE ne se préoccupe toujours pas suffisamment des citoyens	8	Contrôler les droits des enfants et des adolescents handicapés mentaux dans les institutions publiques	15
VI. PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE	8	Inclure les personnes handicapées: la stratégie européenne sur l'égalité des chances	16
Réunion informelle des ministres de la santé, 19-20 avril 2007	8	XVI. EVENEMENTS A VENIR	16
VII. COMMISSION EUROPEENNE	9		
Signature d'un accord cadre sur le harcèlement et la violence au travail	9		
Le soutien aux familles, est indispensable pour la croissance et l'emploi	9		
DG Emploi et Affaires sociales	10		
La Commission lance des nouveaux appels à propositions	10		
Nouvelle brochure sur le programme PROGRESS	10		
La collecte de données	10		

I. NOUVELLES DE SANTE MENTALE EUROPE

RAPPEL: Séminaire de renforcement des capacités de SME – Vienne, le 30 mai 2007

Santé Mentale Europe organisera à Vienne (Autriche) un séminaire de renforcement des capacités à l'intention de tous ses membres, et ce immédiatement avant sa conférence et son assemblée générale. Le séminaire aura lieu le mercredi 30 mai de 9h30 à 17h30.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail info@mhe-sme.org, ou visitez le site web de SME, <http://www.mhe-sme.org/fr.html>

RAPPEL: Conférence de SME «No Health without Mental Health – From Slogan to Reality», Vienne (Autriche), 31 mai – 2 juin 2007

Cette conférence de SME examinera les résultats du processus de consultation sur le Livre Vert de la Commission européenne «*Améliorer la santé mentale de la population*», ainsi que la stratégie pour les 10 ans à venir.

La conférence étudiera le lien et la cohérence des différentes politiques européennes, ainsi que l'impact qu'elles ont sur la santé mentale de la population. Les exposés, les discussions en table ronde et les ateliers seront autant d'occasions de partager des informations, d'approfondir des connaissances et d'échanger des bonnes pratiques.

Les participants, originaires de tous les pays européens, pourront débattre de la façon de mettre en œuvre des stratégies en matière de santé mentale tout au long de la vie et ils pourront mettre en place des coopérations entre les différentes organisations et institutions qui travaillent sur la santé mentale au niveau national et européen.

L'assemblée générale de SME se tiendra à la fin de la conférence, le samedi 2 juin 2007.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail info@mhe-sme.org, ou visitez le site web de SME, <http://www.mhe-sme.org/fr.html>

SME répond au questionnaire de l'ADF sur la consultation avec la société civile

En date du 1^{er} mars 2007, le Centre européen de surveillance du racisme et de la xénophobie est devenu l'Agence pour les Droits Fondamentaux (ADF). L'Agence travaille de façon indépendante. Elle coopère avec des organes internationaux et des organisations, en particulier avec le Conseil de l'Europe. Elle travaille aussi en étroite collaboration avec des organisations de la société civile.

L'Agence a pour objectif d'offrir aux institutions, autorités communautaires et Etats membres une assistance et une expertise en matière de droits fondamentaux afin de les aider lorsqu'ils prennent des mesures ou élaborent des actions dans leurs sphères respectives de compétence afin de respecter totalement les droits fondamentaux.

L'ADF a entamé le mois passé une consultation publique sur la coopération avec la société civile. Cette consultation s'est faite par le biais d'un questionnaire mis en ligne sur le site de l'ADF.

Lors de la dernière réunion du groupe de travail de la Plateforme sociale sur les droits fondamentaux et la non-discrimination (FRAND), qui a eu lieu le 15 mai (Fanny Muller, responsable de l'information et Mélanie Mazier, stagiaire, y représentaient SME), les participants ont décidé d'envoyer une réponse conjointe à deux questions du questionnaire relatives à la future plateforme des droits fondamentaux qui va être mise en place par l'Agence et qui constituera un instrument de dialogue entre l'ADF et la société civile.

La réponse conjointe portait sur les critères de sélection qui détermineront la participation à la plateforme des droits fondamentaux. Les membres du groupe de travail FRAND ont insisté sur le fait que le processus de sélection devait être clair et transparent et que la plateforme devait présenter un bon équilibre entre les organisations européennes, nationales, régionales et locales et les organisations qui couvrent les différents aspects des droits fondamentaux dans l'Union européenne. SME a rappelé l'importance pour les organisations du secteur de la santé mentale d'être représentées à la plateforme. SME a aussi attiré l'attention sur les règles d'affiliation à la plateforme, une formule adéquate pour l'organisation de l'affiliation devant être trouvée. Une bonne continuité dans l'expérience des membres et une affiliation équilibrée garantiront la vitalité nécessaire et l'énergie de la plateforme.

La réponse conjointe comportait aussi des suggestions sur les méthodes de travail de la plateforme.

Elle a été envoyée par la Plateforme sociale à l'Agence pour les droits fondamentaux à la fin du mois de mai.

Pour de plus amples informations: visitez le site internet de la FRA, www.fra.europa.eu, ou celui de la Plateforme Sociale, <http://www.socialplatform.org/>, ou contactez Fanny au Secrétariat de SME, Tél +32 2 280 04 68, E-mail fmuller@mhe-sme.org

SME accueille une nouvelle stagiaire

Le 2 mai 2007, Mélanie Mazier a rejoint l'équipe de SME afin d'effectuer un stage d'un an. Elle est française et diplômée en commerce. Elle prépare actuellement un master en management public européen à l'ISMAPP. Mélanie aidera principalement à coordonner le Comité sur les femmes et la santé mentale, à mettre à jour le site internet de SME et à publier le bulletin de SME. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Représentation de SME à différentes réunions

Le 2 mai, Mari Fresu et Mélanie Mazier ont participé à la réunion de coordination politique de l'EPHA à Bruxelles.

Le 3 mai, Allyson Mc Collam, responsable du Scottish Development Centre, et Chris O'Sullivan, en charge du projet SUPPORT, sont venus dans les locaux de SME pour rencontrer l'équipe de SME et échanger des informations tant sur le projet SUPPORT que sur le travail et les activités menées par SME.

Le 8 mai, Mary Van Dievel, Mari Fresu et Mélanie Mazier ont assisté à la conférence «*Action for Health Equity*», qui était organisée à Bruxelles par Health Inequalities et l'agence fédérale pour la promotion de la santé en Allemagne (BZgA). (voir p.4-5)

Le 10 mai, Sogol Noorani et Mari Fresu ont représenté SME à la table ronde organisée à Bruxelles à la Fondation Madariaga sur le thème «*Health in the EU Open Method of Coordination*».

Le 15 mai, Fanny Muller et Mélanie Mazier ont assisté à la réunion du groupe de travail FRAND de la Plateforme Sociale à Bruxelles. (voir p. 2)

Le 16 mai, Mélanie Mazier a représenté SME à la table ronde sur l'intégration des personnes handicapées organisée par le FEPH à Bruxelles. (voir p. 5)

Les 17-20 mai, Peter Kinderman, président du comité de SME sur les droits de l'homme et la santé mentale, a assisté et fait un exposé lors du 16^{ème} séminaire du CEDEP – Comité Européen: Droit, Ethique et Psychiatrie, organisé à Bucarest (Roumanie) sur le thème «*démocratie et santé mentale*».

Le 22 mai, Josée Van Remoortel, conseillère politique, s'est réunie avec Ines Bulic, coordinatrice de l'ECCL, et Wallis Goelen, chef de l'unité «*Intégration des personnes handicapées*» de la Commission européenne.

Le 23 mai, Mari Fresu a participé à la conférence de révision par les pairs organisée par la DG SANCO à Bruxelles.

Le 29 mai, Mari Fresu s'est rendue à une réunion-déjeuner dédiée à la présidence portugaise de l'UE, organisée dans les bureaux de Weber Shandwick à Bruxelles.

Le 30 mai, le séminaire de renforcement des capacités de SME s'est déroulé à Vienne (Autriche).

Du 31 mai au 2 juin, la conférence de SME «*No Health without Mental health – From Slogan to Reality*» s'est tenue à Vienne.

II. NOUVELLES DE NOS MEMBRES

Une version en anglais du site internet de Projekt UDENFOR est maintenant disponible

Projekt UDENFOR, en français «Projet à l'extérieur», a créé une version en anglais de son site internet, afin de faire largement circuler les données relatives aux «Sans Domicile Fixe» danois. Le site internet fournit des informations sur l'organisation, ainsi que sur le travail pratique et basé sur la recherche qui est réalisé avec les sans-abri et dans le domaine de l'exclusion sociale.

Projekt UDENFOR est une organisation danoise indépendante qui combine le travail de terrain avec les personnes socialement exclues et sans domicile fixe avec la poursuite d'activités de formation et de recherche sur l'exclusion et les sans-abri.

Pour de plus amples informations: visitez le site web de Projekt UDENFOR,

<http://www.udenfor.dk/dk/ServiceMenu/English>, ou contactez-les directement, Tél +45 33 42 76 04, E-mail se@udenfor.dk

Vos activités et vos initiatives sont importantes! Elles peuvent être une source d'inspiration pour les autres!

III. COMPTES RENDUS DE CONFERENCES

Atelier de Santé Mentale Europe et de FEANTSA à la Conférence de la European Alliance for Public Health (EPHA), «La santé dans l'UE élargie», 16-17 avril 2007

Cet atelier, intitulé «*Les obstacles à l'accès aux services de santé des personnes souffrant de problèmes de santé mentale*», a permis de passer en revue les obstacles que les personnes souffrant de problèmes de santé mentale rencontrent dans l'accès aux soins dont elles ont besoin. L'atelier était consacré en particulier à la stigmatisation, à la discrimination et au harcèlement, ainsi qu'à la situation des personnes sans logement, à la nécessité d'une action au niveau européen et aux enjeux particuliers dans les nouveaux Etats membres.

Les présentations ont été faites par les personnes suivantes:

- Preben Brandt, directeur de Projekt Udenfor et membre du conseil d'administration de FEANTSA et de SME, sur le contexte européen: mise à jour de l'état actuel de la future stratégie européenne en matière de santé mentale – évaluation des possibilités et des domaines d'action pour la santé mentale des groupes vulnérables dans un cadre européen;
- Mary Van Dievel, directrice de SME, sur le projet de SME «*Harcèlement et discrimination dans les services de santé envers les personnes souffrant d'un handicap psychosocial. Une enquête européenne (2001-2004)*», ses résultats et recommandations;
- Dearbhal Murphy, FEANTSA, sur les résultats et recommandations de la FEANTSA en matière de santé mentale des sans-abri et d'accès aux services des personnes sans-abri.

Pour de plus amples informations: le site web de la FEANTSA,

<http://www.feantsa.org/code/en/pg.asp?Page=838>

Conférence finale «Closing the Gap Final», «Action for Health Equity» (2004-2007), Bruxelles, 8 mai 2007

Le 8 Mai dernier, la conférence de clôture du projet de trois ans «*Closing the Gap: Strategies for Action to Tackle Health Inequalities in Europe*» s'est tenue à Bruxelles. L'Agence fédérale pour la promotion de la santé en Allemagne (BGzA) a coordonné ce projet avec l'aide de EuroHealthNet et de 21 Etats membres de l'Union Européenne. Le projet était également cofinancé par la Commission Européenne, Direction Générale de la Santé et de la Protection des Consommateurs. Le projet «*Closing the Gap*» a atteint son objectif qui était d'identifier des stratégies efficaces pour réduire les inégalités de santé et produire une base de donnée européenne dans laquelle seraient rassemblées les informations importantes et les modèles de projets permettant de réduire efficacement les inégalités de santé à différents niveaux.

Au cours de la conférence, trois panels d'experts se sont succédés. Ils ont respectivement présenté: les actions mises en œuvre en Europe pour réduire les inégalités de santé, les politiques et stratégies nationales et les principaux résultats des séminaires nationaux organisés dans le cadre de «Closing the Gap» sur l'équité dans le domaine de la santé.

Le premier panel a permis de partager quelques exemples de bonnes pratiques tirés des témoignages et des preuves collectés dans les Etats membres de l'UE. Le second panel a réunit des intervenants locaux qui ont donnés des exemples de ce qui se passe dans leurs pays (Norvège, Estonie, Pays-Bas, Pays de Galles, Allemagne). Finalement, dans le troisième panel, les intervenants ont relevé l'importance d'une collaboration trans-sectorielle et inter-sectorielle, afin de mettre efficacement en pratique les leçons et les bonnes pratiques que le projet a permis d'identifier.

A la suite de ces présentations, Charles Price, conseiller politique à la DG-SANCO, a fait un point sur les futures actions à entreprendre concernant les inégalités de santé.

Pour conclure, des membres de EurohealthNet ont présentés les recommandations pour l'équité dans le domaine de la santé qui ont émergé à l'issue du projet.

Mary Van Dievel, directrice de SME, Mari Fresu, coordinatrice de projet de SME, et Mélanie Mazier, stagiaire à SME, ont assisté à la conférence.

Pour de plus amples informations et pour lire les recommandations: le site internet d'Health Inequalities, <http://www.health-inequalities.eu>

Table ronde sur l'intégration des personnes handicapées, le 16 mai 2007 à Bruxelles

A l'occasion de l'Année européenne de l'égalité des chances, le bureau européen de Londres à Bruxelles a organisé une exposition pour célébrer, illustrer et amener à Bruxelles la diversité londonienne. Richard Howitt (député européen et président de l'intergroupe du Parlement européen sur le handicap) a ouvert la discussion en présentant l'intergroupe du Parlement sur le handicap et les politiques européennes en matière de handicap. En fait, les députés européens ont, depuis 10 ans, le droit de légiférer sur le handicap. En outre, la législation sur la non-discrimination, qui est liée à la législation relative au handicap, n'a fait que croître au cours des dernières années. Il a aussi évoqué la nécessité de compléter l'arsenal européen des droits relatifs à la non-discrimination.

C'est ensuite Inmaculada Placencia-Porrero (chef adjointe de l'unité «Intégration des personnes handicapées» - DG Emploi) qui a pris la parole. Elle a donné des informations sur le groupe des personnes handicapées et sur les projets en cours, les actions et les dernières avancées en matière de handicap.

David Morris (conseiller en matière de handicap auprès du maire de Londres) a également pris la parole et s'est exprimé sur le sujet «Offrir de la qualité aux Londoniens handicapés et sourds et défier le handicap à Londres».

La dernière oratrice a été Carlotta Besozzi (Directrice du Forum européen des personnes handicapées). Elle s'est intéressée à l'intégration des personnes handicapées au niveau local et elle a présenté les résultats d'un projet mené dans 8 pays.

Mélanie Mazier, stagiaire, a représenté SME à la table ronde.

Pour de plus amples informations: le site internet du London's European Office,

http://www.london.gov.uk/london_house/index.jsp

IV. NOUVELLES D'AUTRES ONG EUROPEENNES

European Coalition on Community Living

Séminaire sur l'implication de l'utilisateur de l'ECCL, 20-21 avril 2007

Le deuxième séminaire annuel de la Coalition Européenne pour la Vie dans la Communauté (ECCL - European Coalition for Community Living) a eu lieu à Zagreb (Croatie) les 20-21 avril 2007. Les objectifs fixés pour ce séminaire étaient très clairs: voir comment impliquer les usagers dans le processus de désinstitutionalisation et la mise en place d'alternatives aux institutions basées dans la communauté. Les usagers comptaient pour au moins la moitié des participants.

Angela Garabagiu, du secrétariat du comité d'experts sur la vie dans la communauté du Conseil de l'Europe, a présenté l'implication des usagers dans le contexte des droits de l'homme. Elle a rappelé que la vie dans la communauté faisait partie du plan d'action pour les

personnes handicapées du Conseil de l'Europe (2006-2015). De plus, la déclaration de Saint Petersbourg du 22 septembre 2006 préconise la désinstitutionnalisation. Elle a également signalé que la convention des Nations Unies sur la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, nouvel instrument majeur au plan international, était prête à être ratifiée depuis le 30 mars 2007.

Autres présentations d'importance: «Assurer la qualité de la prestation de services basés dans la communauté» et «Comment mesurer la qualité des services au 21^{ème} siècle?».

Les participants se sont répartis dans six groupes pour parler des aspects pratiques de l'implication des usagers. De nombreuses bonnes pratiques ont été mises sur la table. Les groupes qui traitaient de la vie autonome via les paiements directs et l'assistance personnelle ont présenté des exemples édifiants sur la façon de promouvoir l'inclusion sociale des usagers au sein de la communauté et sur l'égalité entre personnes handicapées.

John Evans (ENIL – European Network on Independent Living, Réseau européen pour la vie autonome) a conclu en disant que la coalition européenne pour la vie dans la communauté devait poursuivre son combat pour que les usagers soient représentés dans la prestation de services dans la communauté. Les usagers doivent pouvoir jouer un rôle clé dans tous les aspects de la vie dans la communauté. Il est temps d'agir.

Josée Van Remoortel, conseillère politique de SME, a représenté SME au séminaire.

Pour de plus amples informations: contactez Ines Bulic, Tél + 36-1-235-6184,

E-mail coordinator@community-living.info, ou visitez le site web de l'ECCL,

<http://www.community-living.info>

Merci à Josée Van Remoortel pour cette contribution.

European Public Health Alliance

Conférence internationale de l'EPHA (European Public Health Alliance) sur la santé et l'élargissement de l'UE, 16-17 avril, Bratislava (Slovaquie)

150 participants, 60 orateurs, 18 partenaires et 27 pays européens représentés pour une conférence de deux jours qui a offert un mélange de séances plénières, d'ateliers et de brèves présentations permettant à tout un chacun de prendre part au débat.

Pour clôturer la réunion, une heure de «remue-méninges» avec des responsables de la Commission a permis de s'intéresser à la nouvelle stratégie européenne en matière de santé.

Voici certains des sujets abordés:

- la question de savoir si la dynamique institutionnelle qui avait mis la DG SANCO en position de leader était en train de s'inverser au profit d'autres DG qui joueraient des rôles importants – la Commission ne pense pas que ce soit le cas;
- la question de la possibilité pour la Commission de financer des recherches sur des médicaments complémentaires et alternatifs – la Commission pense qu'il y a des possibilités de financement;
- la question de savoir si la réglementation du secteur pharmaceutique a été trop fortement dirigée par des DG qui ont soutenu un agenda en conflit avec la santé publique – la Commission pense qu'une volonté publique plus forte était essentielle pour faire progresser les priorités de la santé publique;
- la question de savoir si la DG SANCO s'était simplement fixée comme but d'ouvrir le dialogue avec l'industrie plutôt que de déterminer des objectifs sanitaires de poids qui nécessiteraient une action de la part de l'industrie – la Commission pense que le dialogue avec l'industrie a été une première étape positive d'un partenariat qui donnera des résultats positifs pour la santé.

Mary Van Dievel a participé à la conférence et à l'assemblée générale de l'EPHA.

Le rapport final est consultable sur le site web de la conférence:

<http://www.conference2007.eph.org/>

Source: bulletin de l'EPHA

Forum européen des personnes handicapées

RAPPEL: Campagne «1MILLION4DISABILITY » du FEPH

La grande campagne d'envergure européenne du FEPH (Forum européen des personnes handicapées), qui a pour objectif de rassembler un million de signatures en faveur de mesures législatives communautaires de lutte contre toutes les formes de discrimination à l'encontre

des personnes handicapées, de protection de leurs droits et d'amélioration de la qualité de vie de plus de 50 millions de citoyens handicapés, a été lancée le 23 janvier 2007.

Si nous voulons attendre le but d'1 000 000 de signatures, 5000 signatures devront être réunies chaque jour, par voie électronique ou manuellement, d'ici la **date de clôture officielle de la campagne, le 4 octobre 2007.**

Les membres de SME sont vivement encouragés à signer la campagne et à en faire la publicité dans leurs pays et réseaux respectifs. Les documents sont disponibles en plusieurs langues européennes.

Pour de plus amples informations et pour signer la campagne: le site web dédié à la campagne, www.1million4disability.eu

Mental Disability Advocacy Center

Le législateur tchèque accorde aux patients le droit d'accès à leur dossier médical

En avril 2007 le Sénat de la République Tchèque a amendé la loi sur les soins de santé. C'est la première fois dans l'histoire du pays que tous les patients ont le droit écrit noir sur blanc d'obtenir une copie de leur dossier médical. Ce droit est important car seules les personnes qui ont accès à leur dossier médical peuvent juger si elles doivent ou non entamer une procédure contre les responsables des hôpitaux. Parmi les personnes qui ont combattu l'ancienne loi, on trouve des individus qui ont été maintenus en hôpital psychiatrique illégalement, des personnes qui ont déclaré avoir été violées à l'hôpital, des individus qui ont dû subir des «traitements» comme l'enfermement dans des lits cages – des abus qui existent encore dans les institutions de soins psychiatriques tchèques.

La Ligue des droits de l'homme (LLP) et le Mental Disability Advocacy Centre (MDAC) ont accueilli favorablement cet amendement et ont encouragé le gouvernement tchèque à poursuivre la réforme de la législation relative aux soins de santé. Les deux organisations se félicitent également d'autres amendements mineurs, tels qu'une formulation plus claire du principe de «consentement éclairé» et le droit pour la famille d'un patient décédé d'avoir accès aux documents relatifs à la santé de ce dernier. Toutefois, la loi tchèque sur les soins de santé est encore en retard par rapport à ce que l'on attendrait d'un Etat membre de l'Union européenne. Le MDAC et la LLP encouragent le gouvernement tchèque à poursuivre de façon plus large sa réforme des soins de santé.

Pour de plus amples informations: contactez le MDAC, Tél +36 1 413 27 30, E-mail info@mdac.info, ou visitez le site internet du MDAC, www.mdac.info

Source: Communiqué de presse du MDAC

V. UNION EUROPEENNE

Proposition de budget 2008: la croissance et l'emploi au cœur des dépenses de l'Union européenne

Le 2 mai, Dalia Grybauskaitė, responsable du budget, a présenté la proposition de budget pour 2008 de la Commission. Pour la première fois, les dépenses engagées pour les politiques en faveur de la croissance et de l'emploi représenteront la part la plus élevée du budget, devant celles consacrées à l'agriculture et aux ressources naturelles.

S'établissant à 129,2 milliards d'euros en crédits d'engagement, le budget augmente de 2 % par rapport à 2007. Les crédits de paiement sont fixés à 121,6 milliards d'euros, ce qui représente une hausse de 5,3 %.

Les modifications les plus notables consistent en une augmentation des dépenses pour la recherche, les réseaux d'énergie, les réseaux de transport, la formation tout au long de la vie et les nouveaux programmes communautaires de cohésion. Les dépenses seront également accrues pour les libertés, la sécurité et la justice, les programmes sur la citoyenneté et les actions relatives aux relations extérieures.

Le Parlement européen et les Etats membres ont jusqu'à décembre pour donner leur aval.

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission européenne, http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/597&format=HTML&age_d=0&language=FR&quiLanguage=en

Source: Communiqué de presse de la Commission

Aperçu des nouvelles règles financières et des subventions disponibles pour la période 2007-2013

L'Union européenne lance cette année une nouvelle série de programmes, dotés de 975 milliards d'euros sur une période de sept ans. L'accès à ces nouveaux fonds sera facilité et l'utilisation des crédits sera plus transparente et mieux justifiée que par le passé, grâce à la réforme des règles de gestion financière de l'Union.

Les nouvelles règles allègeront les formalités administratives. Les subventions européennes seront plus faciles d'accès, notamment pour les petites ONG ou les petites entreprises disposant de modestes ressources. Pour la première fois, des subventions communautaires seront accordées à des chercheurs à titre individuel.

Il est essentiel de mieux justifier et de rendre plus transparente l'utilisation des fonds de l'Union, qui sont des deniers publics, afin de garantir leur bonne utilisation à tous les niveaux. Les nouvelles règles instaurent l'obligation de publier les listes des bénéficiaires qui reçoivent des crédits par l'intermédiaire des gouvernements d'États membres et de pays tiers, ou par le truchement d'organisations internationales, ainsi que celle d'échanger des informations sur les cas de fraude avérés. Les États membres amélioreront aussi la procédure d'information sur l'utilisation des fonds de l'Union dont ils assurent directement la gestion. Ces mesures renforceront l'efficacité des politiques européennes et contribueront à la protection des intérêts des contribuables.

Les nouvelles règles offriront des solutions améliorées, simplifiées et plus pratiques aux gestionnaires et bénéficiaires des fonds de l'Union, tout en garantissant le contrôle effectif des dépenses publiques.

Pour de plus amples informations et pour télécharger le pack d'information «Nouveaux fonds, meilleures règles. Aperçu des nouvelles règles financières et des subventions disponibles pour la période 2007-2013»: le site web de la Commission, http://ec.europa.eu/budget/other_main/funds_rules_fr.htm

L'administration de l'UE ne se préoccupe toujours pas suffisamment des citoyens

Lors de la présentation de son rapport annuel pour 2006 à Bruxelles en mai, le médiateur européen, P. Nikiforos Diamandouros, a déclaré qu'il a reçu 3 830 plaintes de la part de citoyens de l'UE, de sociétés, d'ONG et d'associations, en 2006. Le médiateur a relevé l'augmentation du nombre de commentaires critiques qu'il a dû faire aux institutions en 2006. M. Diamandouros a annoncé une prochaine étude sur les suites données par l'administration de l'UE à ses commentaires critiques. Le médiateur a souligné que le rapport annuel pour 2006 mettait en exergue, pour la première fois, des cas de bonne pratique de la part des institutions de l'UE. Ceci inclut des exemples où les institutions ont réglé des factures, payé des intérêts de retard, divulgué des documents, remédié à des injustices et mis fin à des discriminations.

Un quart des enquêtes menées en 2006 concernait le manque de transparence de l'administration de l'UE, y compris le refus d'information. Parmi les autres types de mauvaise administration alléguée se trouvent l'injustice, les retards de paiement pour des projets européens, l'abus de pouvoir, la discrimination et les procédures inadéquates. En 2006, le médiateur européen a mené un total de 582 enquêtes.

La plupart des enquêtes en 2006 ont concerné la Commission européenne (66 %), suivie par l'Office européen de sélection du personnel, le Parlement européen et le Conseil.

Le rapport annuel 2006 - *Synthèse et Statistiques du Médiateur* est disponible dans toutes les langues officielles de l'UE et contient des résumés de cas, des informations générales et des statistiques.

Pour télécharger le rapport: le site internet du médiateur,

<http://www.ombudsman.europa.eu/report/fr/default.htm>

Source: Communiqué de presse du médiateur européen

VI. PRESIDENCE DE L'UNION EUROPEENNE

Réunion informelle des ministres de la santé, 19-20 avril 2007

La ministre fédérale allemande de la santé, Ulla Schmidt, a accueilli les 19 et 20 avril 2007 les ministres européens de la santé lors d'une réunion informelle à Aix-la-Chapelle (Allemagne).

Selon la ministre: «*La politique européenne en matière de santé a considérablement progressé. Il s'agit maintenant de faire des soins transfrontaliers une réelle option sur le terrain pour tous les citoyens. Le Conseil informel trouve ici une bonne occasion de préparer des décisions orientées vers le citoyen.*» La ministre fédérale de la santé a encore ajouté: «*Les gens vivent en Europe et travaillent en Europe. L'Europe doit faire en sorte que tout le monde ait accès aux services médicaux, que la qualité des soins ne dépende pas de la taille du portefeuille du patient et que tous les patients reçoivent des soins de qualité lorsqu'ils tombent malades*». A l'occasion de cette rencontre, le trio présidentiel (Allemagne, Portugal, Slovénie) a publié un document conjoint qui servira de base aux futures discussions avec les Etats membres, la Commission, le Parlement européen et la société civile. Ce document prolonge «les valeurs conjointes et les principes des systèmes de santé dans l'UE» (adoption en juin de l'année dernière).

Pour de plus amples informations: le site internet de la présidence de l'UE,
http://www.eu2007.de/fr/Meetings_Calendar/Dates/April/0419-BSGV.html?

VII. COMMISSION EUROPEENNE

Signature d'un accord cadre sur le harcèlement et la violence au travail

Les partenaires sociaux européens (CES, BUSINESSEUROPE, CEEP et UEAPME) ont signé, le 26 avril, un accord cadre sur le harcèlement et la violence au travail. C'est le 6^{ème} accord signé par les partenaires sociaux depuis le lancement, il y a vingt ans, du dialogue social européen. Cet accord vise à prévenir et, le cas échéant, gérer des situations de brimades, de harcèlement sexuel et de violence physique sur le lieu de travail. Les entreprises établies en Europe vont devoir adopter une politique de tolérance zéro à l'égard de tels comportements et mettre en place des procédures pour régler d'éventuels cas de harcèlement et de violence. Chaque année, un salarié sur 20 avoue être exposé à des brimades et/ou du harcèlement. Pour

Pour de plus amples informations: le site web de la Commission européenne,
<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/569&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Source: communiqué de presse de la Commission européenne

Le soutien aux familles, est indispensable pour la croissance et l'emploi

Le 10 mai 2007, la Commission a adopté une communication intitulée «*Promouvoir la prospérité et la solidarité entre les générations*» visant à soutenir les familles afin notamment que les femmes n'aient plus à choisir entre leurs enfants ou leur carrière. L'objectif étant de réduire le déclin des taux de natalité.

Les dirigeants de l'Union européenne appellent les Etats membres, les partenaires sociaux et la société civile à soutenir cet objectif en jouant un rôle dans trois domaines:

- Un soutien financier pour faire face les coûts dépensés pour élever sa famille;
- Des services de garde de qualité, tant pour les enfants que pour les personnes âgées dépendantes;
- Un temps de travail flexible.

La Commission souligne les grandes différences au sein de l'Europe des 27, particulièrement en ce qui concerne les possibilités de garde d'enfants et les dépenses sociales en faveur des familles et des enfants. Elle indique également que l'Alliance européenne pour les familles servira de plateforme pour l'échange de connaissances et d'expérience entre les Etats membres sur les politiques favorables à la famille. Un groupe à haut niveau d'experts gouvernementaux sur les questions démographiques devrait être créé en juin 2007.

Ce projet s'inscrit dans le prolongement de la communication intitulée «*L'avenir démographique de l'Europe, transformé un défi en opportunité*», publiée en octobre 2006, qui considère la promotion du renouveau démographique comme l'un des moyens permettant de répondre aux défis du vieillissement de la population.

Pour de plus amples informations: le site internet de la Commission européenne,
<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/643&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

Source: EurActiv

DG Emploi et Affaires sociales

La Commission lance des nouveaux appels à propositions

La Commission européenne vient de publier de nouveaux appels à propositions.

L'appel à propositions VP/2007/012: « *Apprentissage mutuel sur l'inclusion sociale et la protection sociale* ». Le présent appel à propositions vise à soutenir les échanges sur les politiques, bonnes pratiques et approches innovantes, et à promouvoir l'apprentissage mutuel dans le contexte de la stratégie de protection et d'inclusion sociales, entre les pays participant au programme PROGRESS.

Pour accéder directement à l'appel à propositions: le site web de la Commission européenne, http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/tenders/tenders_fr.cfm?id=1485

L'appel à propositions VT/2007/015: « *Évaluation par les pairs dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale et évaluation dans le domaine de l'inclusion sociale* ». L'objet de ce contrat est la fourniture de services de soutien à la Commission pour la gestion conjointe des révisions par les pairs et le Réseau des experts indépendants dans le domaine de l'inclusion sociale. La date limite pour répondre à cet appel d'offre est le 13 juillet 2007.

Pour accéder directement à l'appel à propositions: le site web de la Commission européenne, http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/tenders/tenders_fr.cfm?id=1365

Nouvelle brochure sur le programme PROGRESS

Au début de l'année, le programme PROGRESS a pris le relais du programme d'action communautaire de lutte contre la discrimination. Outre la lutte contre les discriminations, ce programme comprend quatre nouveaux volets d'activités, parmi lesquels l'égalité entre les femmes et les hommes.

Une nouvelle brochure d'information décrit, en 12 pages, comment PROGRESS permettra de rationaliser et d'harmoniser les financements octroyés par l'UE à ces divers domaines d'actions au cours des sept prochaines années. L'objectif est de soutenir les États membres de l'UE qui doivent faire face aux nombreux défis dans le domaine social et de l'emploi.

Pour télécharger la brochure: le site web de la Commission européenne, http://ec.europa.eu/employment_social/progress/docs/brochure_fr.pdf

La collecte de données

Ce mois-ci, sur le site internet Antidiscrimination, la rubrique «*À la une*» est consacrée à la collecte de données. Elle souligne la nécessité de collecter des données et de développer des indicateurs pertinents susceptibles d'aider à l'élaboration de politiques antidiscrimination. À la une montre les différents usages et applications de la collecte de données et examine les problèmes liés à la protection de la vie privée. Enfin, le dossier donne un aperçu des actions et études réalisées à l'échelon européen.

Pour de plus amples informations: le site internet Antidiscrimination,

http://ec.europa.eu/employment_social/fundamental_rights/spot/april07_fr.htm

Rapport conjoint 2007 sur la protection et l'inclusion sociale

D'après un rapport de la Commission présenté aux ministres de l'emploi le 22 février, la coopération européenne aide les États membres à améliorer les politiques et les dépenses pour la cohésion sociale. Ce «*rapport conjoint 2007 sur la protection et l'inclusion sociale*» présente les priorités et les avancées en matière d'inclusion sociale, de pensions, de soins de santé et de soins à long terme – mais il rappelle aussi les enjeux restants. Les États membres redoublent d'efforts pour faire face à la pauvreté infantile, promouvoir «*l'inclusion active*» des plus défavorisés, assurer des pensions adéquates et durables, ainsi qu'un accès égal aux soins de santé et aux soins à long terme.

Les chiffres sont éloquentes: 16% des européens risquent la pauvreté et 10% vivent dans des foyers sans emploi. En Europe, l'écart est de 13 ans entre l'espérance de vie la plus longue et celle la plus courte pour les hommes et les dépenses de santé vont de 5% du PIB à 11%.

Le rapport de cette année passe en revue les premières stratégies intégrées en matière d'inclusion sociale, de pensions, de soins de santé et de soins à long terme. Les dirigeants européens ont pris connaissance de ce rapport et du rapport conjoint sur l'emploi qui

alimenteront les conclusions du sommet du printemps et qui rappellent que les objectifs sociaux des Etats membres doivent être mieux pris en compte dans l'agenda de Lisbonne.
Pour de plus amples informations et pour télécharger le rapport conjoint: le site web de la Commission,

http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/jrep_fr.htm

Source: Exchange – Social Protection & Inclusion in the EU

DG Santé et Protection des consommateurs

La Commission européenne récompensée pour son portail sur la santé

Le 2 mai, l'Association d'information européenne (AIE) a remis sa récompense pour les sources d'informations européennes 2006 (catégorie électronique) à la Commission européenne pour son portail sur la santé. Cette récompense salue l'excellence de l'offre d'information et, par son intermédiaire, l'AIE reconnaît le portail sur la santé comme étant le meilleur parmi un grand nombre de publications électroniques.

Le portail sur la santé a vu le jour en 2006 et sa vocation était d'offrir une source d'information de qualité unique sur un large éventail de sujets relatifs à la santé au niveau européen, national et régional. Il s'agit d'un point unique de référence pour des informations fiables et faciles d'accès sur de nombreuses questions liées à la santé. Ce portail s'adresse aux citoyens intéressés par le sujet, aux professionnels de la santé et aux décideurs politiques. Il s'organise autour de six thèmes qui couvrent tous les aspects de la santé qui touchent les personnes et leur environnement.

Pour accéder directement au portail Santé-UE: <http://ec.europa.eu/health-eu/>

Source: bulletin de la DG SANCO

VIII. PARLEMENT EUROPEEN

Le PE déclare dans un rapport que l'intégration des personnes handicapées doit commencer dès l'enfance

En adoptant en avril le rapport sur la situation des femmes handicapées dans l'Union européenne, le Parlement européen (PE) a demandé à la Commission et aux Etats membres «de supprimer les barrières et les obstacles qui existent, y compris les barrières architecturales, afin de créer une égalité des droits et des chances pour que les femmes et les filles handicapées puissent prendre part à la vie familiale, politique, culturelle, sociale et professionnelle».

Ce rapport a été rédigé par Esther Herranz García (PPE-DE, SE). Il stipule que l'Union européenne devrait se fixer comme l'un de ses objectifs principaux l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées et de leurs familles, ainsi que leur pleine intégration dans la société. Le rapport préconise donc «une meilleure mise en application de la législation communautaire en matière d'anti-discrimination et d'égalité hommes-femmes, ainsi qu'une meilleure utilisation des opportunités offertes par les programmes communautaires et le Fonds Social Européen». Le Parlement demande aux Etats membres de prendre pleinement en compte les besoins des personnes handicapées et les besoins spécifiques des femmes handicapées dans toutes les politiques nationales, régionales et locales, en particulier dans l'aménagement du territoire, l'éducation, l'emploi, le logement, le transport, les services sanitaires et sociaux.

Les membres du PE soulignent aussi l'importance de lutter activement contre la ségrégation des personnes handicapées dès l'enfance. La Commission et les Etats membres sont invités à promouvoir des projets pilotes et à tester des procédures d'intégration depuis le jardin d'enfant jusqu'à l'école, et de la formation à la vie professionnelle.

Pour télécharger l'intégralité du rapport (en anglais): le site internet du Parlement européen,

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+REPORT+A6-2007-0075+0+DOC+PDF+V0//EN&language=EN>

Source: Weekly Update de la Plateforme Sociale

Les députés européens rejettent une législation européenne spécifique sur les services de santé

Le 23 mai 2007, le Parlement européen a adopté un rapport sur les conséquences de l'exclusion des services de santé du champ d'application de la directive sur les services rédigé, à sa propre initiative, par le comité du Parlement sur le marché intérieur et la protection des consommateurs. L'amendement qui remettait les services de santé dans la directive Bolkestein sur les services et le marché intérieur a été rejeté.

Le Parlement a aussi refusé une législation spécifique sur les services de santé, mais il demande à la Commission de proposer «un instrument approprié» pour codifier la jurisprudence créée par la Cour de justice européenne et sauvegarder les droits existants. Les députés se sont aussi mis d'accord sur le fait que les Etats membres doivent traiter tous les résidents de l'UE sur un pied d'égalité s'agissant de l'accès aux services de santé.

Ce rapport est la réponse du Parlement à la Communication de la Commission (septembre 2006) sur la mise en place d'un cadre européen pour les services de santé afin d'assurer un accès transfrontalier à des soins de qualité, sûrs et efficaces. Le but est de conférer plus de sécurité juridique aux patients transfrontaliers quant au remboursement de soins reçus à l'étranger par exemple, et de faciliter la coopération entre les services de santé des Etats membres.

Les rapports qui découlent d'une initiative propre du Parlement ne sont pas contraignants. La Commission devrait faire des propositions concrètes pour une action communautaire sur les services de santé plus tard en 2007.

Pour de plus amples informations et pour lire l'intégralité du rapport: le site internet du Parlement européen,

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+REPORT+A6-2007-0173+0+DOC+XML+V0//FR>

Source: EurActiv Daily Update

IX. CONSEIL DE L'EUROPE

Plan d'action pour les personnes handicapées 2006-2015

Le Forum européen de coordination pour le Plan d'action pour les personnes handicapées 2006-2015 a rassemblé, les 26-27 avril, à Strasbourg de hauts responsables de tous les Etats membres et des organisations non gouvernementales internationales intéressées par le domaine du handicap, et ce quelques mois seulement après que le plan d'action a été officiellement lancé. Les 46 Etats membres du Conseil de l'Europe devraient élaborer une politique spécifique pour mieux intégrer dans la société les 100 millions de personnes handicapées en Europe.

Au fil des années, les politiques européennes sur le handicap sont passées du modèle médical au modèle social basé sur les droits de l'homme - «du patient au citoyen». Le prochain défi sera de passer d'une approche focalisée sur les déficits à une approche focalisée sur les capacités: «du handicap à la capacité». C'est l'un des objectifs du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la prochaine décennie.

Pour de plus amples informations: le site web du Conseil de l'Europe,

http://www.coe.int/t/dc/press/News/20070427_disc_sga_fr.asp

X. FEDERATION MONDIALE POUR LA SANTE MENTALE

Nouveau pack de sensibilisation: «Reconnaître et comprendre la schizophrénie chez les jeunes adultes»

Un nouveau pack de sensibilisation intitulé «*Reconnaître et comprendre la schizophrénie chez les jeunes adultes*» peut être retiré auprès de la FMSM. Le pack contient des informations destinées aux services de conseil pédagogique et aux services de médecine étudiante des universités, ainsi qu'aux autres personnes qui travaillent régulièrement avec des jeunes adultes. Il doit permettre d'améliorer la compréhension de la schizophrénie, de ses symptômes et des interventions.

Pour commander un exemplaire du pack: contactez la FMSM à l'adresse suivante,

dmaguire@wfmh.com

Conférence de la FMSM sur la santé mentale transculturelle

La première conférence de la FMSM sur la santé mentale transculturelle, «*Mental Health in a Changing World: Building a Global Response*», se tiendra les 29-31 octobre 2007 à Minneapolis (USA).

Pour de plus amples informations: le site web de la FMSM, www.wfmh.org.

XI. ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

La Commission accorde 2.5 millions EUR à l'OMS pour sept projets dans le cadre du programme de santé publique

La Commission européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont signé le 28 mars des contrats pour sept projets conjoints d'une valeur totale de 4 242 963 EUR, dont 60% sont financés par le programme de santé publique de la Commission.

Ces contrats correspondent aux priorités politiques en matière de santé: environnement et santé, blessures, égalité dans la santé, sécurité de la santé, services de santé, alcool et services d'urgence.

Ces projets seront mis en œuvre par l'OMS Europe au cours des trois prochaines années.

Grâce à ces sept projets, les citoyens européens devraient mieux connaître la politique en matière de santé dans des domaines importants, comme les dommages provoqués par l'alcool, la prévention des blessures et les disparités dans la performance des systèmes de santé. Nous déplorons vraiment que la santé mentale ne soit pas reprise.

Les projets profiteront aussi à des citoyens non-européens grâce à une évaluation du niveau de préparation en cas de crise sanitaires dans les pays voisins.

Grâce à sa contribution de 102 millions de dollars (plus de 75 millions EUR) en 2006, la Commission apporte à l'OMS le troisième financement le plus important.

Pour de plus amples informations:

http://ec.europa.eu/health/ph_international/int_organisations/who_en.htm
et <http://www.who.int/bfi/ExtraBud/acq060b.pdf>

Source: *Health and Consumer Voice*

XII. NATIONS UNIES

Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées

Plusieurs pays européens ont signé la convention, mais pas le protocole optionnel. Ce protocole optionnel permet à des groupes et des individus de déposer une plainte auprès du comité de surveillance de la Convention des Nations Unies, une fois que toutes les voies nationales et européennes ont été épuisées. Ce protocole permet également au comité de surveillance d'ouvrir une enquête sur un Etat en cas de violations graves et systématiques des droits fondamentaux.

Les pays européens sont réticents à signer le protocole car ils ne veulent pas accepter la possibilité de plaintes individuelles. Le conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE), Amnesty International et Handicap International ont largement diffusé dans la presse un communiqué à ce sujet.

Pour lire le communiqué de presse: le site internet du CFHE, <http://www.cfhe.org/>

Source: *MHI Weekly Update*

XIII. DIVERS

Journée internationale des infirmières, 12 mai 2007

Le métier d'infirmière a évolué avec les nouvelles avancées technologiques et les exigences croissantes en matière de santé. Les infirmières, et plus particulièrement les infirmières psychiatriques, doivent faire face à de nouveaux enjeux et «prouver» que leur office est une profession de plein droit. Ce défi suppose une meilleure qualité des soins dans les établissements, les hôpitaux et la communauté. Ce qui accroît automatiquement la charge de travail et le besoin en infirmières. Le Conseil international des infirmières (2007) parle d'une crise mondiale de la main d'œuvre infirmière et d'un manque critique d'infirmières. Le Conseil

rappelle sans cesse qu'une des raisons de ce manque d'infirmières est un environnement de travail malsain qui réduit la performance, épuise émotionnellement les infirmières, ce qui engendre de longs congés maladie ou un abandon de la profession. C'est pourquoi le Conseil international des infirmières a choisi pour la Journée internationale de cette année un thème qui réunit environnement de travail et soins aux patients: «*Des environnements positifs pour un lieu de travail de qualité = des soins de qualité pour le patient*».

L'environnement de travail et ses caractéristiques dépendent de la façon dont les personnes qui s'y trouvent les perçoivent. L'environnement de travail a un impact de taille sur le comportement des travailleurs.

Ceci s'applique tout autant au secteur infirmier psychiatrique, puisque l'on constate qu'il est plus ardu de recruter et de conserver des infirmières, à cause d'un environnement de travail rendu difficile par la violence des patients, mais aussi à cause de la nature tellement stressante de l'emploi. Dans certains pays, la profession lutte pour obtenir un statut professionnel qui aidera les infirmières à répondre aux attentes et à être en adéquation avec les lieux de travail d'aujourd'hui. Pour y parvenir, l'éducation est essentielle et il est donc important de reconnaître le besoin en formation continue et en apprentissage pour acquérir des connaissances plus spécialisées et améliorer la qualité des soins aux patients. Un lieu de travail positif contribue au développement des connaissances professionnelles spécialisées, puisqu'il donne au personnel la possibilité d'élever son statut professionnel et d'améliorer son bien-être social et psychologique en participant à des programmes d'éducation continue.

Il reste cependant beaucoup à faire pour impliquer les infirmières psychiatriques dans la prise de décision des politiques au niveau local, national et international. Les infirmières psychiatriques doivent faire entendre une voix unie et saisir l'occasion de cette Journée internationale pour renforcer la profession d'infirmière psychiatrique.

Pour de plus amples informations: contactez Horatio - European Psychiatric Nurses, Tél +31 6 23343086, E-mail info@horatio-web.eu, ou visitez le site internet, www.horatio-web.eu

Source: Communiqué de presse d'Horatio

Journée de protestation des mères contre l'utilisation des électrochocs en Irlande, à Toronto et Montréal, le 13 mai 2007

Cette manifestation a été organisée par MindFreedom Irlande qui milite pour une révolution non violente du système de santé mentale, en solidarité avec d'autres manifestations qui ont eu lieu à Montréal et Toronto (Canada).

Cette journée correspond à la fête des mères aux U.S.A. et au Canada et elle a été choisie pour rappeler que les personnes qui reçoivent le plus souvent des électrochocs sont des mères et des grand-mères.

Pour de plus amples informations et pour visionner les photos des manifestations: le site internet de MindFreedom,

<http://www.mindfreedom.org/as/act/inter/mfire/mf-ireland-electroshock>

Source: MindFreedom News

XIV. SITES INTERNET

Le suicide reste un enjeu d'importance pour la santé des hommes

De plus en plus de pays font état d'une diminution du taux de suicide chez les hommes. Cela signifie-t-il que le suicide n'est plus le problème qu'il était? Les rapports de deux pays ayant vu les taux de suicide masculin décliner – l'Ecosse et la Finlande – suggèrent que pour certains groupes d'hommes désavantagés et isolés le risque de suicide est toujours aussi grand qu'il l'a été. Les militants concernés par la bonne santé des hommes doivent se montrer prudents et ne pas trop se réjouir aux vues de ces statistiques apparemment prometteuses.

Pour consulter les deux rapports (en anglais): le site internet du European Men's Health Forum,

http://www.emhf.org/index.cfm/item_id/500

Site internet du NIVEL

Le NIVEL, l'institut néerlandais de recherche sur les services de santé, participe à la connaissance scientifique sur les prestations et l'utilisation des soins de santé. Pour ce faire,

NIVEL mène à bien des activités de recherche au niveau national et international sur l'enchevêtrement entre:

- la nécessité de soins de santé (statut de la santé, style de vie, environnement social, normes et attitudes);
- l'offre de soins de santé (volume, capacité, structure organisationnelle, qualité et efficacité);
- la politique en matière de soins de santé (législation, réglementation, financement et assurance).

Les recherches et l'expertise du NIVEL sont utilisées par de nombreuses organisations, telles que les organes gouvernementaux (ministères hollandais et étrangers, Commission européenne), les organisations de recherche scientifique et les organisations de professionnels de la santé, de consommateurs et de compagnies d'assurances.

Vous trouverez sur le site du NIVEL des informations sur ses recherches, ainsi qu'un répertoire contenant toutes les publications en anglais du NIVEL.

Pour accéder au site internet: <http://www.nivel.eu/>

XV. PUBLICATIONS

Troubles bipolaires — Gros plan sur les troubles bipolaires II et la dépression mixte

Selon le Dr Franco Benazzi (The Lancet, édition de mars 2007), les troubles bipolaires II (récurrence d'épisodes dépressifs et hypomaniaques) et les troubles qui y sont afférents (réunis dans le spectre bipolaire) ne sont pas suffisamment étudiés, malgré une prévalence de près de 5% dans la population et de 50% chez les patients déprimés. Cette augmentation de la prévalence du spectre bipolaire est due à des changements dans les critères de diagnostic, notamment une meilleure détection de l'existence de l'hypomanie (en se concentrant davantage sur l'hyperactivité que sur les changements d'humeur), une durée minimale d'hypomanie revue à la baisse et la prise en compte des dépressions unipolaires montrant des indices bipolaires (par exemple, un historique familial avec troubles bipolaires, dépression mixte). La prévalence de la dépression mixte, à savoir une combinaison de dépression et de symptômes maniaques et hypomaniaques, est importante chez les patients qui ont des troubles bipolaires. Il convient donc de mener à bien des études sur le traitement de la dépression mixte; en effet, les anti-dépresseurs peuvent aggraver les symptômes maniaques et hypomaniaques, de sorte que des agents plus stabilisants pourraient être nécessaires.

Pour de plus amples informations et pour lire l'intégralité de l'article: le site internet de The Lancet,

http://www.thelancet.com/search/results?restrictdesc_author=Franco+Benazzi&restrictname_author=author&restrictterm_author=benazzi f&restricttype_author=author&search_area=cluster&search_cluster=thelancet&search_mode=cluster&search_sort=date

Edition 2007 des Guides de l'ECAS sur les financements européens destinés aux ONG

L'ECAS (European Citizen Action Service) a publié récemment la 13^{ème} édition de ses guides sur les financements européens destinés aux ONG (organisations non gouvernementales). Ces deux volumes – sur les financements intra- et hors UE – constituent une source d'information précieuse sur la richesse des fonds européens et offrent aux ONG un accès facilité aux différents programmes.

Ils ont été entièrement mis à jour et révisés pour cette année, et incluent en outre un chapitre essentiel sur les nouvelles perspectives financières pour 2007-2013.

Pour de plus amples informations et pour en commander un exemplaire: contactez Vanessa Billen, E-mail publications@ecas.org, Tél +32 2 548 04 90.

Contrôler les droits des enfants et des adolescents handicapés mentaux dans les institutions publiques

Le rapport, rendu public en avril 2007 par UNICEF Roumanie, décrit les observations faites au cours de visites de contrôle organisées en 2005-2006 dans les institutions roumaines. Il contient des informations sur les conditions de vie, les contraintes physiques, l'accès aux soins

de santé et la protection contre la maltraitance. Le rapport comprend également des recommandations destinées à prévenir la maltraitance des enfants placés en institution.

Pour télécharger le rapport (en anglais):

http://www.unicef.org/ceecis/Report_CRJ_engl_FINAL.pdf

Inclure les personnes handicapées: la stratégie européenne sur l'égalité des chances

Cette brochure d'information très complète, publiée par la Commission européenne, donne une vue d'ensemble des initiatives européennes relatives à l'égalité qui ont pour objectif d'accroître l'inclusion sociale des personnes handicapées.

Pour télécharger la brochure (en anglais):

http://ec.europa.eu/employment_social/index/leaflet_en.pdf

XVI. EVENEMENTS A VENIR

15-17 juin 2007

8^{ème} Conférence de l'Union européenne de l'Emploi Aidé (European Union of Supported Employment – EUSE), Belfast (Irlande du Nord)

La conférence, «*Emploi aidé – Fonctionne-t-il pour tout le monde?*», a pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques dans l'emploi aidé, ainsi que d'explorer la façon dont ce modèle peut être utilisé avec d'autres groupes désavantagés. La conférence posera aussi cette question: «*L'emploi aidé fonctionne-t-il pour tout le monde?*», et si ce n'est pas le cas, pourquoi?.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence,

<http://www.euseconference2007.org>

18-19 Juin 2007

15^{ème} conférence européenne des services sociaux: «Egalité des chances: Le défi des services sociaux et de santé pour une Europe de la diversité», Berlin (Allemagne)

Cette conférence rassemblera plus de 400 délégués issus des principales organisations nationales, européennes, privées et publiques du secteur de l'action sociale et leur permettra d'apprendre ensemble à optimiser les possibilités offertes à tous, jeunes ou vieux, indépendamment de leurs points faibles ou de leur handicap.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Sarah Wellburn, Tél +44 1273 549817, E-mail sarah.wellburn@socialeurope.com

28 - 29 Juin 2007

Conférence internationale de la PICUM sur le thème de l'accès aux soins de santé pour les migrants sans-papiers, Bruxelles (Belgique)

Cette conférence, organisée dans le cadre du projet européen sur «*L'accès aux soins de santé des migrants sans-papiers*», offrira un forum pour partager des exemples et des stratégies créatifs développés pour faire face aux problèmes liés à un accès insuffisant aux soins de santé des migrants sans-papiers en Europe.

Pour de plus amples informations: le site internet de la PICUM, <http://www.picum.org/>

NOUVEAU!! 3-4 juillet 2007

Conférence annuelle 2007 de Social Firms UK, «Social Firms – Achieving the Balance», Edimbourg (Ecosse)

La conférence est destinée aux organisations et personnes intéressées par la création d'emplois pour les personnes les plus sérieusement désavantagées sur le marché du travail, et particulièrement celles qui ont commencé à mettre sur pied et à gérer des entreprises sociales. Le thème est «trouver un équilibre», étant donné qu'il y a bien souvent des tensions entre les besoins des entreprises et les besoins des travailleurs réclamant un soutien.

Pour de plus amples informations: contactez Social Firms UK, E-mail info@socialfirms.co.uk, Tél +44 1737 764 021, ou visitez le site internet de Social Firms UK, <http://www.socialfirms.co.uk/>

19-23 août 2007**Congrès Mondial sur la Santé Mentale de la Fédération Mondiale pour la Santé Mentale, Hong Kong (Chine)**

Le thème du congrès de cette année est «*L'Impact de la Culture sur la Santé Mentale: l'Orient rencontre l'Occident*».

Pour de plus amples informations: le secrétariat du congrès, Tél +852 2778 7173, Fax +852 2770 9345, e-mail info@wmhc2007.com, ou le site web dédié au congrès, www.wmhc2007.com

25-29 août 2007**13^{ème} Congrès International de la Société Européenne pour la Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, «Comblant les vides – Intégrer les perspectives en santé mentale de l'enfant et de l'adolescent», Florence (Italie)**

Le 13^{ème} congrès international de l'ESCAP est conçu pour offrir aux cliniciens, aux chercheurs, aux travailleurs de la santé et aux personnes intéressées par le bien-être des enfants et des adolescents une véritable appréciation des méthodes contemporaines d'évaluation et d'intervention.

Pour de plus amples informations: personne de contact, Cecilia Sighinolfi, E-mail cecilia.sighinolfi@azzurro.it, ou visitez le site web dédié à la conférence, http://www.escap-net.org/web/index.php?option=com_content&task=view&id=69&Itemid=148

28 août – 1er septembre 2007**24^{ème} Congrès mondial de l'IASP, «Prévenir le suicide tout au long de la vie: Rêves et réalités», Killarney (Irlande)**

Le 2nd séminaire international sur l'intervention post-suicide, «*L'intervention post-suicide: Réalités et aspirations*», se tiendra le 28 août, comme préambule au congrès.

Le congrès de l'IASP (International Association for Suicide Prevention) traitera des inquiétudes liées à l'augmentation du nombre de suicides, ainsi que des différents aspects du traitement de cette tragédie sociale et médicale.

Pour de plus amples informations: le site web dédié à la conférence, <http://www.iasp2007.org/>

31 août, 1-2 septembre 2007**«Un monde de possibilités», 8^{ème} Congrès International d'Autisme Europe, Oslo (Norvège)**

Les objectifs du congrès sont: mettre en lumière les résultats pratiques, les valeurs et les implications de la recherche au vu de sa contribution à la qualité de vie et au développement des personnes souffrant d'ASD (Autism Spectrum Disorder –troubles du spectre autistique). Toutes les présentations se feront le reflet de cet objectif.

Pour de plus amples informations: le site internet du congrès, <http://www.autismcongressoslo.org/comweb.asp?ID=1&segment=1&session=>

NOUVEAU!! 13-15 septembre 2007**Conférence européenne sur la Santé mentale, «Unir nos forces en Europe pour la Prévention et la Promotion de la Santé mentale», Barcelone (Espagne)**

Cette conférence permettra d'échanger des exemples d'obstacles et d'opportunités lors de la mise en application des actions de prévention et de promotion de la santé mentale en Europe. Elle mettra l'accent sur l'action et la participation, en se structurant autour d'un grand nombre de séances de travail et de panels de discussion. Quelques séances plénières présenteront les thèmes principaux.

Cette conférence est co-organisée par le ministère de la santé du gouvernement catalan, par le réseau Imhpa, qui compte des partenaires dans 30 pays européens et 7 réseaux internationaux (dont Santé Mentale Europe).

Pour de plus amples informations sur la conférence: visitez le site web dédié à la conférence, <http://www.gencat.net/salut/imhpa/Du32/html/en/dir1662/doc13013.html>

14-16 septembre 2007**4^{ème} congrès de l'EUFAMI, «Touching the Stars – Towards a Better Quality of Life», Toruń (Pologne)**

Le congrès intéressera les membres des familles, les personnes faisant l'expérience de la maladie mentale et les professionnels du secteur des soins sanitaires et sociaux. Le congrès offrira des informations actualisées sur l'état des services de santé mentale en Europe.

Pour de plus amples informations: le site internet de l'EUFAMI, <http://www.eufami.org/>

11-13 octobre 2007**6^{ème} congrès européen de l'EAMHID sur la santé mentale des personnes souffrant d'un handicap intellectuel, Zagreb (Croatie)**

Le congrès, intitulé «*Mental Health: A Human Right for People with Intellectual Disability*», est organisé par la European Association for Mental Health in Intellectual Disability (EAMHID).

Le congrès, qui a pour base la justice sociale et les droits fondamentaux, mettra l'accent sur la pratique et la recherche liées aux questions de santé mentale rencontrées par les personnes souffrant d'un handicap intellectuel.

Pour de plus amples informations: le site web du congrès,

<http://www.zagrebcongress2007.org/>

NOUVEAU!! 11-13 octobre 2007**20^{ème} conférence de la CEFEC, «New work – New culture», Linz (Autriche)**

La conférence de cette année est organisée par Pro Mente Upper Austria et STRADA (une organisation d'usagers membre de Pro Mente Upper Austria), avec le soutien de Pro Mente Austria (une organisation membre de SME).

- sensibiliser les participants à la nature changeante du travail et à l'impact de ces changements sur les personnes handicapées en Europe;
- rassembler les professionnels du secteur des entreprises sociales et les personnes intéressées par l'intégration sur le marché du travail afin qu'ils échangent des bonnes pratiques et des idées/expériences;
- discuter et débattre sur la façon dont les entreprises sociales peuvent jouer un rôle dans les futures politiques d'emploi en Europe.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, E-mail : conference-office@promenteooe.at,

ou visitez le site web de la conférence, <http://cefec2007.promenteooe.at>

NOUVEAU!! 14-18 octobre 2007**Congrès 2007 de l'IPA, «Active Ageing: Wisdom for Body, Mind and Spirit», Osaka (Japon)**

Le 13^{ème} congrès de l'Association internationale de psychogériatrie (IPA - International Psychogeriatric Association) se veut un forum très complet de communication pour les spécialistes du secteur de la santé mentale des personnes âgées. Un groupe de scientifiques, médecins, infirmiers et autres professionnels du secteur des soins de santé de renommée internationale fera partager les connaissances et recherches les plus récentes en la matière.

Pour de plus amples informations: le secrétariat de la conférence, E-mail ipa2007osaka@congre.co.jp, Tél +81-6-6204-1330, ou visitez le site web de l'IPA, <http://www.ipa-online.org/>

18-19 octobre 2007**4^{ème} conférence à trois pays sur les soins psychiatriques, «Compétence – Entre qualification et responsabilité», Bielefeld-Bethel (Allemagne)**

L'objectif de la conférence est de fournir et faire circuler les savoirs, ainsi que d'offrir une opportunité pour l'échange d'informations dans le domaine des soins en santé mentale. Il y aura des contributions sur la théorie et la pratique, la recherche sur différents problèmes qui se posent à la pratique quotidienne et les pratiques innovantes.

Pour de plus amples informations: le site internet dédié à la conférence, www.pflege-in-der-psychiatrie.de, ou contactez le secrétariat de la conférence, Tel +49 521 772 78024, E-mail Bruni.Aussendorf@evkb.de

25-27 octobre 2007

5^{ème} congrès européen sur la violence dans la psychiatrie clinique, «Prévention, traitement et gestion de la violence au niveau individuel, institutionnel et gouvernemental», Amsterdam (Pays-Bas)

Le but de ce congrès est de promouvoir et faire circuler dans les sphères concernées les savoirs actuels sur la reconnaissance, l'évaluation, la prévention, le traitement, les interventions, les soins post-cure et la gestion thérapeutique de la violence en matière de soins de santé mentale au sein de la psychiatrie clinique.

Pour de plus amples informations: le site web dédié au congrès,

<http://www.oudconsultancy.nl/violenceadam/index.html?1165518627968>

23-26 janvier 2008 - NOUVELLE DATE!!

10^{ème} Conférence SMES-EUROPA, «15 ans après...», Rome (Italie)

Le but de la conférence est:

1. De faire une évaluation rétrospective: «...quelle est la situation au bout de 15 ans?», qu'est-ce qui a été changé de manière positive ou négative?
2. Des perspectives et propositions pour le futur, des priorités absolues en matière de droits et d'accès à la santé et aux services sociaux pour les personnes sans abri.

Pour de plus amples informations sur la conférence: le site web de SMES-EUROPA,

http://www.smes-europa.org/Rome2007_10conf_SMES_UK.htm

19-21 juin 2008

Conférence thématique de l'Association mondiale de la psychiatrie, «Dépression et bonnes conditions psychiatriques dans les soins primaires», Grenade (Espagne)

Les principaux objectifs de la conférence seront les suivants:

- Présenter de nouvelles données sur les signes avant-coureurs de la dépression;
- Débattre de leur pertinence dans le cadre de la promotion de la santé et de la prévention de la dépression;
- Promouvoir l'échange entre les professionnels des soins primaires et ceux de la santé mentale sur la gestion de la dépression et d'autres troubles mentaux courants.

Pour de plus amples informations sur la conférence: personne de contact, Dr. Francisco

Torres-González, E-mail ftorres@ugr.es, ou visitez le site web dédié à la conférence,

<http://www.wpa2008granada.org>

Vous souhaitez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME?

Merci d'envoyer cela à info@mhe-sme.org